

Ar MINAOUED



Bulletin d'information de Locmiquélic - Juin 2026

n°14



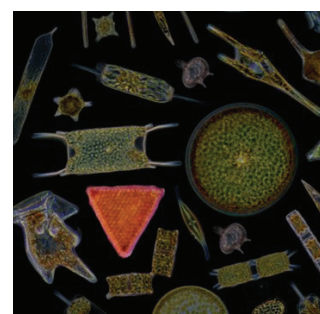
Nids de frelons



Nouveau conseil
municipal



Budget communal
2026



L'observatoire du
plancton

Le mot du maire



Depuis avril dernier, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Comme annoncé lors des vœux à la population, notre commune connaîtra tout au long du mandat une période importante de travaux. La rénovation des réseaux enterrés constitue une priorité : près de 70 % d'entre eux nécessitent aujourd'hui une réhabilitation. À titre d'exemple, près de 45 000 m³ d'eau potable sont perdus chaque année en raison des fuites existantes.

Je mesure les désagréments liés à ces travaux mais ces investissements, trop longtemps reportés, sont indispensables pour préserver notre cadre de vie, notre environnement et préparer l'avenir.

Après la réfection complète de la rue Roger-Salengro, d'autres projets structurants sont engagés : le réaménagement de la rue de la Mairie, de la place Jean-Jaurès et la sécurisation des abords de l'école Georgeault. Ces projets feront l'objet d'une concertation associant élus, riverains, parents d'élèves et acteurs concernés.

Les études de la future piste cyclable reliant le rond-point de l'Étang à celui de la Pradenne se poursuivent également, avec la même volonté de dialogue afin de proposer un aménagement sécurisé et respectueux de notre cadre de vie.

Avec le retour des beaux jours, notre commune retrouve aussi son dynamisme culturel et festif. Après le succès de « Blues en Rade », « Beltan » et des concerts de musique baroque, les prochaines semaines seront marquées par la 11^{ème} Fête du Port, Lorient Océans et la 1^{ère} édition du festival du Vent. En août, nous retrouverons la 92^{ème} Fête des Langoustines, la plus ancienne fête populaire de Bretagne. Véritable patrimoine vivant, elle incarne notre histoire, notre identité maritime et notre attachement à la convivialité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche de moments de partage en famille, entre amis et avec celles et ceux qui vous sont chers.

Kenavo
Eric Paturel
Maire de Locmiquélic

**Chers Locmiquélicaines, Locmiquélicains,
Paotred ha merc'hed ker a Lokmikaelig,**

A-c'houde miz Ebrel tremenet emañ pare an ti-kêr doc'h ar stur aveit lakat ar programm e pleustr da-heul ar fiziañs hor beus laket ennomp.

Just evel ma oa bet kemennet d'an dud da-geñver abadenñ an hetoù e vo labourioù bras er gumun a-bad ar respet. Reneveziñ ar rouedadoù douaret a vo ur chanter pouezus-bras : gozik 70% anezhe a rank bout kempennet bremañ rak gozik 45 000 m³ dour mat da eviñ a vez kalavret bep blez en arbenn ag ar beradurioù, da skouer.

Me ouia a-walc'h e c'hell bout diaezamantoù a-gaoz d'al labourioù-se, mes n'hellamp ket mui kas ar chanter-se pelloc'h ha rekis eo aveit gouarniñ hon endro beviñ, hon endro natur hag aveit lakat prest an amzer-da-zonet.

Ar-lerc'h chanter kempenn ar straed Roger Salengro a-bezh, e vo boulc'het labourioù frammus arall : kempenn straed an Ti-kêr hag ar blasenn Jean Jaurès a-nevez, ha suraat ardroioù ar skol Georgeault. Kaset e vo al labourioù-se da benn dre gendiviz, asambl get an dilennidi, an dud é chom e-tal, tud ar vugale hag an oberizion a-barzh an taol.

Ar studiadennoù a-ziàr ar roudenn divrodegoù da zonet etre kroashent-tro al Lenn ha hani ar Bradenn zo àr ar stern bepred, get ar mem c'hoant da gendiviz, e-sell da gennig un hent suraet ha doujus d'hon endro beviñ.

Get distro an deizioù-kaer e vo begon en-dro en hor c'humun a-fet ar sevenadur hag ar festoù. Ar-lerc'h « Blues er Vorlenn », « Beltan » hag an abadennoù sone-rezh barok o doa graet berzh, e vo merket ar sizhunioù-mañ 'za get an 11^{vet} Fest ar Porzh, ar gouel mor « An Oriant Meurvorioù » hag ar festival Bededaw.

A-benn miz Eost e vo an 92^{vet} Fest ar Grilh-draezh, gouel pobl koshañ a zo e Breizh. Fasipl evel glad bev e tiskouez hon istoer, hon identelezh stag doc'h ar mor hag hor mennantez d'ober bourrapl asambl.

Un hañvad kaer a hetan deoc'h razh a-bezh, get prantadoù bourrus asambl get tud ho familh, get ho ken-seurted ha get an dud a zo kar deoc'h. Kemerit tro aveit arvestiñ doc'h pinvidigezhioù hor c'humun gaer.

Kenavo
Eric Paturel
Maer Lokmikaelig

Directeur de la publication :
Eric PATUREL

Impression : Imprimagraph
Arradon. 2 450 exemplaires.

Maquette : Service
communication.
27 rue de la Mairie. 56570
Locmiquélic. 02 97 33 42 24
mairie@mairie-locmiquec.fr



Le nouveau Conseil Municipal

Les élus de la majorité



Eric Paturel
Maire



Jean-Claude Guidal
1er Adjoint
Travaux, aménagement, sport



Sylvie Izaguirre
2ème adjointe
Environnement, ports, tourisme



Michèle Saintagne
3ème adjointe
Culture, économie, festivités



Christian Cazeaux
4ème adjoint
Social, mobilité et sécurité routière



Guénaél Ribette
5ème adjoint
Finances, personnel, communication



Marie Gabrielle Ribette 6ème adjointe
Ecoles, enfance, jeunesse



Ronan Borgnic
Conseiller délégué
Cérémonies, sécurité des ERP, PSC



Christophe Mainguy
Conseiller délégué
Maritime, commerces, festivités



Annie Blaizot
Conseillère déléguée
Etat civil, cimetière, personnes âgées



Charles Robert
Conseiller délégué
Aménagement urbain, voirie, mobilité



Caroline Guillevic
Conseillère déléguée
Sport, festivités



Marie-Hélène Bellego
Conseillère déléguée
Sport, culture, festivités



Isabelle Heberlé
Conseillère déléguée
Environnement, aménagement, patrimoine hist.



Patrice Bengon
Conseiller délégué
Affaires portuaires, environnement, festivités



Annick Chaudre
Conseillère déléguée
1 to 2 générations, démocratie locale, mobilité



Marie-José Le Quer
Conseillère déléguée
Gestion bulletin municipal



Graziella Dréan
Conseillère déléguée
communication, festivités



Bruno Fisher
Conseiller délégué
Affaires juridiques et urbanisme



Stéphane Dreano
Conseiller délégué
Action associatives et sociales



Jean Damien Variot
Conseiller délégué
Démocratie et citoyenneté

Les élus de la minorité



Marc Geourjon
Conseiller municipal



Agnès Ripoll-Ghys
Conseillère municipale



Patrice Jehanno
Conseiller municipal



Raphaël Baldos
Conseiller municipal



Ilona Kamensky
Conseillère municipale



Stéphanie Coquillon
Conseillère municipale

Le mot de la minorité

Mersi bras deoc'h da vout bet harpet n'omp 'pad ar c'hampagn ! A celles et ceux qui nous ont soutenus, merci de votre confiance. Dans le respect du programme construit collectivement, notre objectif reste le même : agir pour l'intérêt général avec transparence. Dès les premiers conseils, nous avons relayé vos demandes sur les différents dossiers en cours : sur le projet d'immeuble Néomeris, prévu sur le côté sud l'école Georgeault, nous avons ainsi alerté sur les risques d'usage ainsi que l'absence de garanties contractuelles exigées du promoteur. Avec vous, et pour la durée du mandat, nous travaillons de façon ouverte dans des lieux publics. Merci aux commerçants qui ouvrent leurs portes. Ce mode de travail n'était pas un simple effet de campagne : nous préparerons les conseils avec vous. **Suivez-nous sur FB « Locmi-quélic-l'Avenir à Bâbord – Lokmi a-gleiz » ou en écrivant à lavenirababord@mailo.com !**



Budget annuel 2026

Fonctionnement 2026

Recettes

+ 4 234 096 €

■ Impositions directes : 2 478 770 €	58.5%
■ Dotations et participations : 832 220 €	
■ Produits et services : 363 900 €	
■ Excédent reporté : 303 096 €	
■ Impôts et taxes : 193 000 €	19.7 %
■ Opérations d'ordres : 29 000€	8.60 %
■ Loyers, locations de salles : 26 100 €	7.1 %
■ Remboursement sur charges : 8 000 €	4.6 %
■ Produits financiers : 10 €	0.70 %
	0.60 %
	0.20 %
	0.00 %

Dépenses

- 4 234 096 €

■ Personnel : 2 105 000 €	49.7%
■ Charges courantes : 950 405 €	
■ Autres charges de gestion courantes : 385 320 €	
■ Résultat : 287 871 €	22.4 %
■ Opérations d'ordres : 215 000 €	9.1 %
■ Atténuation de produits : 210 000 €	6.8 %
■ Intérêts de la dette : 75 500 €	5 %
■ Charges spécifiques : 3 000 €	4.9 %
■ Dotations aux provisions : 2 000 €	1.8 %
	0.07 %
	0.05 %

Investissements en 2026



Travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Mairie

145 000 €



Entretien des bâtiments communaux

94 650 €



Végétalisation des cours d'écoles Ti douar et Jean-Marie Georgeault

51 000 €



Lancement d'une étude pour un schéma de circulation

5 000 €

Investissements 2026

Recettes

+ 1 705 990 €

■ Produits de cessions d'immobilisations : 346 501 €	20.3 %
■ Excédent de fonctionnement : 292 836€	17.1 %
■ Virement de la section fonctionnement : 287 872 €	16.8%
■ Subventions : 260 781 €	
■ Amortissement : 215 000 €	15.2 %
■ Emprunt : 208 000 €	12.9 %
■ FCTVA : 60 000 €	12.2%
■ Op. patrimoniales : 20 000 €	3.5 %
■ Taxe d'aménagement : 15 000 €	1.2 %
	0.80 %

Dépenses

- 1 705 990€

■ Acquisitions travaux : 597 381 €	47.1%
■ Déficit reporté : 351 066 €	
■ Emprunt : 255 000 €	
■ Acquisitions : 206 500 €	
■ Travaux pluri-annuels : 195 123 €	20.6 %
■ Subvention d'équipements : 40 000 €	15 %
■ Amortissement : 29 000 €	11.4 %
■ Avances sur marché : 20 000 €	2.3 %
■ Etudes et logiciels : 11 920 €	1.7 %
	1.2%
	0.70 %

Subventions aux associations: 68 970€

BIMBY - BUNTI

Un accompagnement gratuit pour faire évoluer votre habitat dans Lorient Agglomération

Vous avez un projet de rénovation, d'extension, de construction ou de valorisation de votre bien ?

Un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme vous accompagne **gratuitement**.

PORT DE LOCMIQUÉLIC
- LORIENT AGGLOMÉRATION



1. L'ESSENTIEL



1h gratuite
avec un professionnel
de l'architecture
et de l'urbanisme



Service gratuit
sans engagement



Pour les habitants
de Lorient
Agglomération



Accompagnement
jusqu'à la réalisation
du projet

2. LES CAS TRAITÉS PAR LE DISPOSITIF



Rénover
un logement



Construire
dans son jardin



Créer un logement
à louer



Diviser un terrain
pour le vendre



Améliorer le confort
du bien



Moderniser
l'habitat



Améliorer les
performances énergétiques



Créer de nouveaux
espaces



Rénover un bien
en centre-ville



Aider un enfant à construire
en lui cédant un morceau
de terrain



Créer un studio
pour un proche



Surélever
un immeuble

3. COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1 1h de conception



- ✓ Scénarios architecturaux en 3D
- ✓ Valorisation du bien
- ✓ Questions techniques, administratives, réglementaires, financières et fiscales

2 On vous aide à passer à l'action



- ✓ Approfondir l'étude du projet
- ✓ Orientation vers les bons professionnels

3 Un coaching qui se poursuit pendant le chantier



- ✓ Accompagnement jusqu'à la réalisation
- ✓ Possible même en auto-rénovation

4. CE QUE CET ACCOMPAGNEMENT APORTE



Modélisation en 3D de différents scénarios architecturaux pour découvrir le potentiel du bien.



Conseils sur les aspects techniques, administratifs, réglementaires, financiers, fiscaux et patrimoniaux.



Informations sur les aides mobilisables pour financer les projets.



Si vous allez plus loin : soutien administratif, lien avec les équipes instruisant les dossiers de subventions, plan de financement, appui pour la relation avec les professionnels et médiation de voisinage.



Un outil pratique gratuit et sur mesure, sans conditions de ressources et sans engagement.

5. CONTACTS



Espace Info Habitat - Lorient Agglomération

☎ 0800 100 601

✉ accueil-eih@agglom-lorient.fr

📅 Prise de rendez-vous : 0 805 38 18 32

En partenariat avec



Service gratuit,
sans conditions de ressources,
sans engagement.



Avec BIMBY BUNTI, Lorient Agglomération souhaite travailler au renouveau du parc de logements de nos communes, en partant des besoins et des projets des habitants et futurs habitants de l'agglomération.



LORIENT
AGGLOMÉRATION

Travaux chez soi : avant de commencer, pensez à la mairie

À Locmiquélic, de nombreux travaux
nécessitent une autorisation d'urbanisme.



1. Ravalement : déclaration obligatoire

Depuis le 4 septembre 2014,
tout ravalement doit faire l'objet
d'une déclaration préalable
en mairie.



2. Travaux concernés (liste non exhaustive)

- fenêtres de toit
- habillage de souche de cheminée et de pignons
- isolation thermique par l'extérieur et/ou bardage extérieur
- réfection de toiture
- édification de clôtures
- pose de portail
- remplacement de menuiseries extérieures
- percement de nouvelles ouvertures
- création ou élargissement d'accès véhicules
- pose de panneaux solaires sur toiture
- pose de conduit de poêle ou de cheminée
- terrasse ou balcon (excepté les terrasses de plain-pied)
- piscine enterrée ou hors sol installée pendant plus de trois mois par an et dont la surface du bassin est supérieure à 10 m²



3. Constructions / surfaces créées > 5 m²

Selon la surface créée, une déclaration
préalable ou un permis de construire
peut être requis.

- habitation
- pergola
- véranda
- extension
- garage
- atelier
- abri de jardin
- préau
- carport
- aménagement de combles si la hauteur sous plafond est supérieure ou égale à 1,80 m
- abri pour stockage du bois
- abri à vélo
- etc.



4. Démarches

1. Déposer un dossier en mairie
2. Instruction : 1 mois en moyenne si le dossier est complet
3. Travaux après l'arrêté de non-opposition



Service urbanisme

Mairie de Locmiquélic • 02 97 33 98 26 • urbanisme@mairie-locmiquec.fr

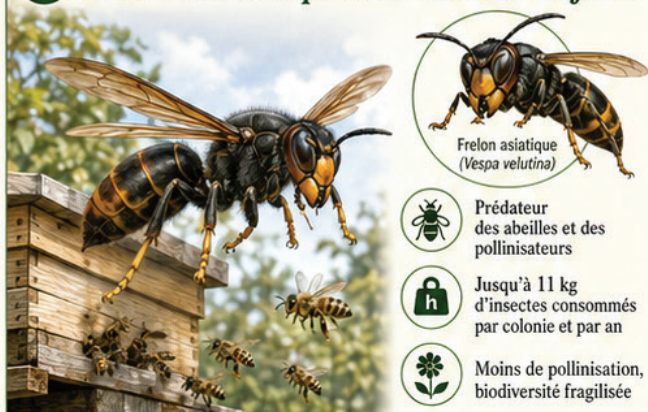


Un simple renseignement en amont peut éviter bien des démarches ultérieures.

Lutte contre le frelon asiatique et biocides

Protéger nos pollinisateurs : agir sans danger

1 Le frelon asiatique : une menace majeure



Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)



Prédateur
des abeilles et des
pollinisateurs



Jusqu'à 11 kg
d'insectes consommés
par colonie et par an



Moins de pollinisation,
biodiversité fragilisée



Les pollinisateurs assurent 80 %
de la reproduction des plantes cultivées.

2 Les biocides : une fausse solution



Risques environnementaux

- Pollution des sols et des eaux
- Toxicité pour les insectes non ciblés
- Bioaccumulation dans la chaîne alimentaire



Risques pour la santé

- Irritations, brûlures, inhalation de vapeurs toxiques
- Intoxications accidentelles
- Certaines molécules sont suspectées d'être cancérogènes ou perturbateurs endocriniens

3 Quels biocides sont concernés ?

Dérogation votée au Sénat en 2024 :
biocides TP18, insecticides contre les insectes nuisibles.



Deltaméthrine :
pyréthrinomimétique
neurotoxique



Cyperméthrine :
toxique pour les
poissons et les
abeilles



Permethrine :
cancérogène
suspectée,
perturbateur
endocrinien
possible



Fipronil :
toxicité extrême
pour les abeilles



Dérivés
néonicotinoïdes :
substances très
préoccupantes



Ces molécules peuvent persister dans l'environnement
et nuire aux pollinisateurs.

4 Pourquoi sont-ils encore utilisés ?



Dérogation votée
au Sénat :
usage possible
avant évaluation
complète



Ce n'est pas
un agrément
scientifique



évaluation complète
par l'ANSES
avant usage

USAGE



Autoriser avant test complet = pas de garantie d'innocuité



Choix contraire au principe de prudence

5 À Locmiquélic : une solution propre, efficace et sans danger



Charte signée avec
Denis Plevret,
spécialiste reconnu



A Vapeur d'eau à haute température

- Élimine 100 % des frelons dans le nid
- Sans produit chimique
- Sans résidu dans l'environnement
- Sans danger pour les pollinisateurs



B Mousse biodégradable

- Améliore la diffusion de la chaleur
- Stabilise l'intervention
- Sans toxicité pour l'homme, les animaux ou les sols



L'ANSES recommande les méthodes mécaniques
et thermiques pour les nids accessibles.

6 Pourquoi ce choix est responsable



Protection des pollinisateurs



Sécurité des habitants et des agents



Absence totale de pollution



Refus des produits non évalués



Cohérence avec les engagements
écologiques de la commune



Le bon choix à Locmiquélic

Le frelon asiatique est un fléau pour nos pollinisateurs. À Locmiquélic, la réponse choisie est
écologique, sûre et scientifiquement cohérente : vapeur d'eau et mousse biodégradable.
Une action efficace, propre et responsable pour protéger la biodiversité, la santé et l'environnement.



Vous voyez un nid de frelons asiatiques ?
Téléphonez à la mairie au 02 97 33 42 24

Deux agents municipaux ont obtenu la certification de lutte contre les nuisibles (frelons, rongeurs, chenilles processionnaires).

Observatoire du Plancton

Adhérer pour agir

À Port-Louis, l'Observatoire du Plancton invite chacun à découvrir un univers discret, mais essentiel : la vie contenue dans une simple goutte d'eau. Depuis plus de vingt ans, cette association fait connaître le plancton, base fragile et précieuse des milieux aquatiques. Observer ces organismes microscopiques, c'est mieux comprendre l'océan, la biodiversité, les chaînes alimentaires et l'équilibre du vivant.

Mais l'Observatoire du Plancton n'est pas seulement un lieu de découverte. C'est aussi une association qui transmet, sensibilise et agit au quotidien. Animations, observations au microscope, interventions auprès des scolaires, suivis planctoniques, actions d'éducation à l'environnement : toutes ces missions demandent du temps, du matériel, des compétences et un engagement collectif.

C'est pourquoi l'adhésion est importante. En devenant adhérent, vous ne faites pas qu'apporter un soutien financier : vous rejoignez une communauté attachée à la connaissance, à la protection des milieux aquatiques et à la transmission aux générations futures. Chaque adhésion permet de maintenir les actions existantes, de développer de nouveaux outils pédagogiques et de donner à l'association les moyens de

poursuivre son rôle local. Plus les adhérents seront nombreux, plus l'Observatoire pourra accueillir, expliquer, expérimenter et faire grandir cette vigilance indispensable autour de la mer.

Que vous soyez habitant du littoral, enseignant, plaisancier, pêcheur à pied, passionné de nature ou simplement curieux, votre soutien compte. Adhérer, c'est faire un geste simple, concret et utile pour mieux connaître et protéger l'océan. L'association a besoin de vous dès maintenant, durablement et localement.

Pour rejoindre l'Observatoire du Plancton, rendez-vous sur le site www.observatoire-plancton.fr, rubrique « L'association », puis « Devenir adhérent ». Formulaire : www.observatoire-plancton.fr/lassociation/

Observatoire du Plancton, Boulevard de la Compagnie des Indes, 56290 Port-Louis. Tél. : 02 97 82 21 40. Email : obsplancton@wanadoo.fr.

Tarifs : adhésion simple 20 €, adhésion deux personnes 35 €, structures 60 €. Paiement par chèque ou espèces.

Les rendez-vous à venir!

Concerts baroques 2026
salle Artimon, Locmiquélic

musik
europa
breizh

Le temps des petits pois

violon de gambe, violon baroque, clavier & orgue

vendredi 24 avril, 20h

Baroque Méditerranée

violon & percussion, clavier

jeudi 28 mai, 20h

Trompette au naturel

trumpette naturelle, violon, violoncelle, clavier & orgue

jeudi 9 juillet, 20h

Los pasos perdidos

flûtes anciennes, chant & percussion

jeudi 20 août, 20h

Maestras : femmes compositrices

chant, violon, clavier

vendredi 9 octobre, 20h



17 € / 12 € gratuit -25 ans
musik-europa-breizh.fr
02 97 82 21 40 - 02 97 82 21 40

